

ASA Saint-Ursanne – Les Rangiers
Case postale 4
2882 Saint-Ursanne



MES AVANTAGES

Vous devenez membre soutien et nous vous offrons :

- 2 entrées VIP avec repas et boissons durant le week-end de la course à la Tribune officielle d'arrivée
- une rencontre apéritive le vendredi de la course

Cotisations et obligations

La cotisation annuelle est de 200 francs. Elle est payable dans les 30 jours à réception de la facture.

La démission du Club des 100 doit être signifiée par écrit avant le 31 décembre de l'année courante. En cas de non-respect de ce délai, la cotisation de l'année suivante est due et l'adhésion est prolongée.

Club des 100



Devenez membre !



Soutenez Saint-Ursanne – Les Rangiers

Jo Siffert, Jim Clark, Jacques Lafitte, Clay Regazzoni, Lionel Regal, Marcel Fässler... tous ces pilotes célèbres sont venus un jour se mesurer sur le tracé rapide et technique de Saint-Ursanne – Les Rangiers. Ils ont ainsi écrit une page de l'histoire du sport automobile et l'épreuve jurassienne demeure la course de côte la plus prestigieuse du pays.

Vous pouvez également continuer à perpétuer ce mythe en devenant membre soutien du Club des 100.

Le Club des 100 permet, moyennant une cotisation modique de Chf 200.--, d'apporter le soutien nécessaire au maintien de cette magnifique course, seule manche helvétique inscrite au Championnat d'Europe de la Montagne.

Organisation :

ASA Saint-Ursanne – Les Rangiers
Case postale 4 / 2882 Saint-Ursanne
info@rangiers.ch / www.rangiers.ch
Contact : Bernard Ruch, 079 334 00 77



La course en quelques chiffres :

Membres du comité central	12
Responsables de postes	14
Commissaires	150
Concurrents (en 2012)	200
Bénévoles	300
Budget	360'000 Chf
Longueur du parcours	5'169 mètres
Record de la piste	1'43''11
Détenteur du record	Simone Faggioli /I
Recordman de victoires scratch	Frédy Amweg /CH

ADHESION

Je souhaite devenir membre du club des 100.

Nom _____

Prénom _____

Rue _____

NPA _____

Domicile _____

Courriel _____

Date _____

Signature _____